

MAGAZIN  
ENCYCLOPÉDIQUE,  
O U  
JOURNAL DES SCIENCES,  
DES LETTRES ET DES ARTS,

R É D I G É

Par MILLIN, NOEL et WARENS.

---

T O M E P R E M I E R.

---

A P A R I S,

De l'Imprimerie du MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE,  
rue Honoré, n.º 94.

L'an troisième ( 1795 ).

# MAGAZIN ENCYCLOPÉDIQUE, OU JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

---

Il n'y a presque plus d'ouvrages périodiques qui servent de dépôt aux inventions nouvelles et qui retracent l'histoire de l'esprit humain ; ceux qui ont cours semblent , pour la plupart , éviter avec affectation tout ce qui peut alimenter le goût des sciences et même de la morale. Serait-il donc indigne de la Convention de s'occuper à réorganiser cette branche de l'instruction nationale ?

GRÉGOIRE, *Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savans*, page 16.

---

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les citoyens BITAUBÉ, CHENIER, DAUBENTON, DELILLE, DESFONTAINES, DESAULT, DOLOMIEU, FONTANES, FOURCROY, HAUY, HERMAN, LACEPÈDE, LAGRANGE, LAHARPE, LALANDE, LAMARK, LANGLÈS, LAPLACE, LEBRUN, LEROY, L'HERITIER, MENTELLE, OBERLIN, SICARD, SUARD, VOLNEY, etc. etc. contribueront, contiendra l'ex-

N<sup>o</sup>. IV. Tome I.

---

---

## ARCHÆOLOGIE.

*OBSERVATIONS sur quelques Momies égyptiennes, ouvertes à Londres, par Jean Frédérick BLUMENBACH, adressées à JOSPEH BANCKS, de la société royale de Londres, le 10 avril 1794.*

PARMI les nombreux témoignages de bienveillance dont j'ai eu à me louer pendant mon dernier séjour à Londres, et dont le souvenir me sera toujours présent, je place particulièrement, et comme un service auquel j'attache la plus grande importance, la facilité qu'on m'a procurée d'ouvrir et d'examiner plusieurs Momies d'Égypte.

Peu de jours après mon arrivée, je trouvai, dans la bibliothèque de mon honorable ami le docteur Garthshore, membre de la société royale de Londres, parmi plusieurs antiquités égyptiennes, une petite Momie d'environ un pied de long, ressemblant à une poupée emmaillotée. Elle étoit enveloppée dans des bandes de coton, peinte et dorée à sa partie antérieure. Un petit sarcophage de sycamore la contenoit, et elle y étoit attachée avec soin.

Ayant manifesté le désir de connoître ce que renfermoit cette Momie, le docteur s'empressa de me permettre d'en faire l'ouverture; j'y procédai chez lui, le 21 janvier 1792, en présence du président de la société royale de Londres, de plusieurs membres de cette société et de quelques savans.

La Momie avoit 9 pouces et demi de long, et 8 de circonférence vers la poitrine, où elle avoit le plus d'épaisseur.

Le masque, où l'on remarquoit les traits d'une figure humaine, étoit de gypse ou plâtre fin; il y avoit quelques vestiges qui indiquoient qu'autrefois il avoit été doré.

Il n'existoit que quelques fragmens de la partie extérieure de la poitrine.

La partie inférieure du front étoit couverte, comme on le remarque presque toujours dans les grandes Momies. Elle étoit disséquée par compartimens. On y avoit peint les deux figures couchées qu'on trouve ordinairement empreintes sur les tégumens des Momies, *Anubis* ayant une tête de chien qu'on plaçoit sur le côté droit de la Momie, et *Osiris* avec une tête d'épervier qui étoit sur le côté gauche.

La Momie se trouva entr'ouverte par le côté. Les tégumens extérieurs étoient tellement collés les uns aux autres, qu'il fallut se servir de la scie pour les séparer. Ceux du dedans l'étoient beaucoup moins. Quand je développai les bandes de coton, j'observai qu'il y en avoit 20 tours.

Elles renfermoient une espèce de *nœud*, ou paquet, de 8 pouces de long et de deux de circonférence. Il étoit de tégumens d'une plus grande Momie, et fortement imprégné d'une substance résineuse qui le rendoit dur et compact. Par les extrémités, je m'aperçus que c'étoit avec un couteau qu'on lui avoit donné cette forme oblongue. Quelques morceaux du

mast  
nèren  
de l  
sauva  
Le  
carré  
aux a  
Que  
du do  
de L  
dont j  
térieur  
n'en d  
14 pou  
férenc  
la me  
l'ouve  
Si j  
fait se  
même  
observa  
d'ibis  
autres.  
On d  
excita p  
d'autant  
trouvai  
qu'elles  
blème;  
antiques  
tenues d

mastic ayant été mis sur une pelle rouge, donnèrent une odeur parfaitement semblable à celle de la résine, ou à ce qu'on appelle encens sauvage.

Le sarcophage consistoit en six petites planches carrées de sycomore, qu'on avoit clouées les unes aux autres.

Quelque temps après, je trouvai dans la collection du docteur *Lettsom*, aussi membre de la société de Londres, une autre Momie semblable à celle dont je viens de parler, sur-tout pour la partie extérieure; elle étoit de même dans un sarcophage, et n'en différoit que par les dimensions; celle-ci avoit 14 pouces et demi de long, et 11 et demi de circonférence vers la poitrine. Le docteur se prêta aussi de la meilleure grace du monde à ce que j'en fisse l'ouverture, qui eut lieu chez lui le 29 janvier.

Si j'en avois trouvé les parties extérieures tout-à-fait semblables à la première, il n'en fut pas de même de ce qu'elle contenoit intérieurement; je n'y observai qu'un grand nombre d'os d'un squelette d'*ibis*, enduits de résine et détachés les uns des autres.

On doit présumer que cette différence frappante excita plutôt ma curiosité qu'elle ne la satisfit, avec d'autant plus de raison que, sur ces entrefaites, je trouvai au musée britannique trois Momies, si petites qu'elles furent d'abord pour moi une espèce de problème; les deux premières se trouvoient dans les antiques de la *Collection Hamiltonienne*, et contenues dans des coffres carrés; l'autre faisoit partie

de la *Collection Sloannienne*. Je ne pus résister à l'envie de m'adresser au président de la société, pour obtenir par son entremise la permission de faire l'ouverture d'une des trois, afin d'avoir un objet de comparaison.

Cette démarche me réussit pleinement ; les curateurs s'empressèrent d'acquiescer à ma demande ; non seulement ils me permirent d'ouvrir une de ces petites Momies, mais encore de choisir parmi les quatre grandes qui se trouvoient au musée, celle qui me paroîtroit la plus propre à me donner les éclaircissemens que je voulois me procurer.

Je choisis parmi les petites celle de la collection *Sloannienne*, parce qu'elle me parut différer plus que les deux autres de celles que j'avois examinées chez les docteurs Garthshore et Lettsom. Les quatre grandes Momies ressembloient en tout à celle que j'avois vue, en 1781, au musée académique de Gottingue. Je choisis, toutefois, celle qui paroissoit différer le plus de celles-ci et des autres, par l'arrangement des bandes de coton qui l'enveloppoient, et qui me faisoient présumer quelque différence dans la préparation de l'intérieur.

Le 18 février fut indiqué pour l'ouverture de ces deux Momies, que je fis, au musée même, en présence d'une assemblée aussi nombreuse que respectable.

La petite se trouva très-semblable à celles que j'avois ouverte avant, excepté qu'elle avoit onze pouces  $\frac{2}{5}$  de longueur et 8 pouces  $\frac{1}{5}$  de largeur vers la poitrine. Elle étoit un peu plus compacte au toucher,

et proportionnellement à son volume beaucoup plus pesante.

Lorsqu'en la sciant elle commença à s'ouvrir, elle exhala une odeur de résine, et je remarquai même que la scie une fois échauffée s'en trouva fortement imprégnée, ce qui provenoit des bandes de coton qui en avoient été enduites extérieurement : ce que je n'avois pas observé dans les deux premières.

Quand elle fut entièrement ouverte, nous trouvâmes dans l'intérieur un humérus qui paroissoit avoir fait partie d'une Momie d'un enfant d'environ huit ans, qu'on avoit embaumé avec de la résine ; et à côté, quelques restes de tégumens auxquels on avoit donné la même préparation. La partie supérieure de l'os étoit placée vers la tête, et l'extrémité inférieure aux pieds de la petite figure.

Vue extérieurement, rien ne paroissoit factice dans cette petite Momie ; mais en examinant avec soin les tégumens les uns après les autres, je trouvai que ceux de dessus étoient de quelque chose assez semblable à la bourre de carton avec laquelle on avoit essayé de les restaurer, et sur laquelle on avoit ensuite passé un peu de peinture.

La grande Momie qu'on m'avoit permis d'examiner, paroissoit par la taille être celle d'une jeune personne d'environ 14 ans, à laquelle cependant les dents n'étoient pas encore poussées ; les tégumens extérieurs, enduits de peinture, étoient parfaitement semblables à ceux de celle de Gottingue, telle que celle-ci est représentée dans le 4.<sup>e</sup> volume de l'ouvrage intitulé : *Commentationes societatis scien-*

*tiarum*. Vers la tête, les bandes de coton paroissent collées ensemble avec de la résine ; le crâne étoit enchâssé dans une espèce de moule de la même substance, et dont il auroit été très-difficile de le tirer. Par le poids, on pouvoit juger qu'il en étoit rempli ; ce qui pouvoit se voir par le trou qui se trouve entre le palais et la partie inférieure de la bouche. La résine y avoit été introduite peu-à-peu. Il n'y avoit pas le moindre vestige de langue, ce qui n'étoit pas ordinaire, car on en remarquoit souvent dans les autres Momies ; mais dans celle-ci, il n'y avoit pas même la petite lame d'or ( le prétendu *Naulus* ). On n'y apercevoit aucune partie charnue, de peau, tendons, etc ; ce n'étoit que des os entièrement décharnés.

Les joues en étoient saillantes d'une manière sensible, non pas autant que dans la tête d'un habitant de la Guinée, mais à-peu-près comme les ont les Nègres bien conformés, et quelques peuples de l'Europe.

Ce que je remarquai principalement, et que je ne sache pas qu'on ait bien observé jusqu'ici, ce sont deux yeux artificiels faits d'une espèce de toile de coton enduite de résine, et appliqués à chaque côté de la tête. Celui de la droite étoit saillant ; mais l'autre paroissoit avoir été déplacé de son orbite, il étoit froissé et même défiguré.

Les bandes de coton dont le reste du corps étoit, ou devoit être enveloppé, n'étoient point colées les unes aux autres, et craquoient lorsqu'on les pressoit de la main.

La gr  
fons,  
quelques  
cavité  
trine,  
parois d  
On ne  
idole, n  
aucun fr  
ration, r  
voit en e  
Les os  
les côtés  
de Gottl  
Kettner.  
décrite  
Gryphin  
Brunnic  
royale  
transacti  
croix sur  
Dans  
uns des  
l'humér  
qui, au  
grasse d'  
forte d'al  
la résine  
ou impr  
particuli  
entièrement  
vertèbre

La grande cavité du tronc étoit remplie de chiffons , et d'une terre noirâtre où l'on découvroit quelques particules de résine. Mais l'intérieur de la cavité *thoracique* , ou qui appartient à la poitrine , étoit couvert d'un enduit de résine vers les parois de l'épine du dos et des *os* des îles.

On ne trouva dans l'intérieur de cette Momie, ni idole, ni symbole hiéroglyphique ; elle ne contenoit aucun fragment d'oignon vers les parties de la génération, ni sous la plante des pieds, comme on en trouvoit en examinant les autres Momies.

Les os des bras étoient placés le long du corps sur les côtés, de la même manière que ceux de la Momie de Gottingue, et de celle de Leipsick, décrite par Kettner. Au lieu que dans la Momie de Gotha, décrite par Hertzog ; les deux de Breslaw, par Gryphius ; celle de Copenhague, disséquée par Brunnich, et les cinq qui appartenoient à la société royale de Londres, décrites par Hadley dans les transactions philosophiques, les bras étoient placés en croix sur la poitrine.

Dans celle dont il est question ici, sur quelques-uns des os des bras, sur le gauche, par exemple, de l'*humérus*, on trouva une espèce de résine gluante, qui, au toucher, teignoit les doigts d'une couleur grasse d'un rouge foncé, et avoit une saveur très-forte d'alkali empireumatique. Dans le reste du corps, la résine qui étoit sèche étoit entièrement couverte ou imprégnée d'une croûte saline qui avoit rongé particulièrement les vertèbres thoraciques, et avoit entièrement dépouillé les corps intermédiaires des vertèbres, de leur périoste.

Des circonstances ne m'ont pas permis alors de faire quelques expériences sur ce sel ; mais ayant obtenu depuis de mon digne ami Jean Hawkins, Esq. de la société de Londres, quelques fragmens considérables de Momies qu'il avoit achetés à Constantinople, j'en ai trouvé un couvert et imprégné d'une incrustation saline qui avoit la saveur et l'apparence de celle dont je viens de parler. J'en ai dissous quelques particules dans un verre d'eau ; j'ai filtré et fait évaporer la dissolution, qui m'a donné du véritable alkali minéral (*natrum*), semblable à-peu-près au cristal le plus beau et le plus régulier.

Pour avoir un objet de comparaison, j'ai examiné une autre grande Momie du muséum, qui étoit déjà ouverte de plusieurs côtés. C'étoit celle d'une personne très-formée et de la taille de 5 pieds 5 pouces ; comme la dernière, elle n'offroit aucuns vestiges de parties charnues, mais seulement des os dépouillés.

Autant qu'il m'a été possible d'examiner l'intérieur de cette Momie, j'ai remarqué qu'elle ne contenoit aucune particule de résine, si ce n'est aux dents où il y en avoit quelque peu fortement attaché. Les cavités de la poitrine et du bas-ventre étoient remplies d'une terre noirâtre dont on trouvoit encore des fragmens entre le palais et la mâchoire inférieure, d'où l'on pouvoit la sortir aisément avec les doigts.

Les joues de cette Momie étoient beaucoup moins saillantes que celle dont j'ai parlé tout-à-l'heure.

Quelques semaines après, le 17 mars, j'eus occasion d'examiner une autre Momie chez l'honorable Charles Greville, de la société royale, laquelle avoit

déjà été ouverte , le 29 mars 1788 , en présence de plusieurs amateurs curieux ; elle appartenoit à John Symmons Esq. qui consentit , de la manière la plus obligeante , non seulement que je la disséquassé , si je le jugeois à propos , mais encore que j'en choisisse les morceaux qu'il me trouverois susceptibles ou dignes de quelques recherches.

C'étoit une Momie d'un enfant d'environ six ans , qui , par la manière dont on l'avoit préparée ( sans résine ni la moindre trace de parties charnues ) , et par le dessus de la poitrine qui étoit peinte , par les bandes de coton attachées les unes aux autres , étoit parfaitement semblable à celles du musée britannique , ainsi qu'à celle de Gottingue , excepté que les caractères qui se trouvoient sur les tégumens de coton qui couvroient les jambes , ressembloient davantage à ceux qu'on remarquoit sur la Momie dont le comte de Caylus avoit donné le dessin. Vol. V. Tab. XXVI — XXIX.

Il ne restoit de la tête que quelques fragmens d'os du visage , quelques dents , et le masque entier de la figure auquel étoient encore collées plusieurs bandes de coton.

Parmi les dents , j'en remarquai quelques-unes de celles qu'on appelle *incisives* , qui , malgré l'âge tendre de la personne à qui elles avoient appartenu , avoient une couronne forte et peu élevée à cette extrémité de la dent qui ordinairement est pointue. Cette observation me confirma de nouveau dans l'existence de ce phénomène extraordinaire que j'avois déjà remarqué dans une tête entière et

quelques fragmens de mâchoires de ma collection (1). Il a pareillement fixé l'attention de Middleton, dans l'examen des Momies de la collection de Cambridge (2), ainsi que celle de Bruckmann, dans une Momie qui est dans la galerie de Cassel (3). Storr a vu aussi quelque chose de semblable dans la Momie qui est à Stuttgart (4).

Si nous réfléchissons pendant combien de siècles, au milieu de combien de révolutions les Egyptiens ont conservé l'usage d'arranger les corps morts en Momies, on présumera facilement que nous ne devons pas nous attendre à trouver dans toutes une pareille conformation de dents, qui est plutôt chez eux le résultat de l'art perfectionné, qu'une conformation qui caractérise et soit propre à ce peuple.

Je n'ai point remarqué cette structure singulière des dents dans les deux Momies que j'ai examinées au musée britannique, ni dans celle de Gotingue. Une tête détachée d'une Momie du muséum, préparée avec de la résine, avoit, par sa forme, une très-grande ressemblance avec la petite Momie de M. Simmons, même dans l'ensemble de la conformation de la Momie, qui se faisoit sur-tout remarquer par les proportions étroites de la poitrine ; mais

(1) *Decas craniorum* I. Tab. I.

(2) *Middleton's Miscellaneous Works*, vol. 4, p. 170.

(3) *Bruckmann's account of this mummy*. Brunswick 1782, in-4°.

(4) *STORR prodromus methodi mammalium*. Tubing. 1780, in-4°. p. 24.

malheureusement

malheureusement les couronnes des dents étoient en si mauvais état , que je ne pus en tirer aucunes lumières.

Cependant cette conformation de dents mérite singulièrement qu'on y fasse attention , parce qu'il est probable qu'elle peut servir à déterminer l'époque à laquelle une Momie a été préparée.

Ce qui m'intéressa encore beaucoup dans la Momie de M. Simmon , fut le masque , aux deux côtés duquel étoient des bandes de coton avec lesquelles les tégumens intérieurs avoient été attachés au cercueil , et auquel ils tenoient encore. La partie intérieure du masque étoit de sycomore ; l'extérieure consistoit en une forte couche de plâtre en relief , ayant la forme d'un visage qu'on avoit peint de couleur de chair , mais que le temps avoit considérablement altérée. J'obtins ce masque de M. Simmon , avec quelques autres fragmens , que j'emportai à Gottingue , où je les mis tremper dans de l'eau chaude , et les séparai ensuite soigneusement les unes des autres. Je parvins , par ce moyen , à découvrir l'artifice qu'on avoit employé pour la construction du masque. La partie ligneuse étoit évidemment un morceau du dessus du sarcophage de la Momie de la jeune personne. Pour former ensuite le relief du masque , on avoit étendu du plâtre sur les deux joues , et collé , après , très-adroitement sur toute la face un papier qu'on avoit enduit de couleurs , telles qu'on les remarque sur la figure de toutes les Momies.

La petite Momie de la collection *Sloannienne* du  
Tome I.

K k

musée britannique a probablement été préparée de cette manière, et cette préparation frauduleuse, a été si bien exécutée que je ne sache personne avant moi qui s'en soit aperçu, quoiqu'il n'y ait pas de doute que ces deux Momies n'aient été souvent examinées par des personnes versées dans cette matière.

Il y a encore des indices qui font craindre avec raison quelqu'autre fraude ; par exemple, les coffres de bois de sycomore unis et attachés ensemble avec des clous, dans lesquels j'ai trouvé les petites Momies des docteurs Gathshore et Lettsom, et de sir W. Hamilton, ont été construits probablement de fragmens de sarcophages d'anciennes Momies. La petite, de la collection *Sloannienne*, est dans une boîte en forme de sarcophage, qui a été faite d'une écorce brune d'un bois dur entièrement différent du sycomore, et d'une construction évidemment récente.

Combien l'art a fait de semblables restaurations ! combien de fraudes ont été pratiquées dans celles des différentes Momies apportées en Europe, et dont on ne s'étoit jamais douté, qui n'ont jamais été découvertes ni bien constatées, parce que nous sommes encore dans l'ignorance sur cette partie de l'Archæologie égyptienne qu'on n'a jamais traitée avec la sagacité qu'elle paroît mériter !

Nous tenons toute la connoissance que nous avons de la préparation des Momies, de deux sources : la première, de l'examen même des Momies, et de deux passages que l'on trouve, l'un dans Hérodote,

et l'autre dans Diodore de Sicile ; Strabon et quelques anciens historiens n'ayant fait mention des Momies qu'en passant et en très-peu de mots.

Malheureusement ces deux passages ne s'accordent en rien avec l'état des Momies qu'on apporte aujourd'hui en Europe, et qui sont généralement de deux espèces ; savoir : les unes dures et compactes, entièrement enduites de résine, et qui par conséquent peuvent facilement être mises en pièces ; les autres, molles et cédant à la main qui les presse, ne sont préparées qu'avec très-peu ou point de résine : les bandes de coton sont détachées les unes des autres, et peuvent être facilement mises en peloton. Ces dernières Momies contiennent dans leurs cavités quelques portions d'une terre noirâtre, mais aucune espèce d'idole, ainsi que je l'ai toujours observé.

La partie supérieure de la tête des Momies de cette dernière espèce est ordinairement couverte et peinte, en même temps que le masque d'étoffe de coton est doré ; elles paroissent plus bigarrées que les premières, et ne contiennent point de cette résine qui devient un objet de commerce. On transporte en Europe de cette espèce de Momies en beaucoup plus grand nombre que de la première ; il y en a beaucoup plus de collections, et en beaucoup meilleur état, quoique souvent elles ne paroissent ainsi que parce qu'elles ont été récemment restaurées. L'espèce de délabrement des premières, au contraire, fait qu'elles restent plus long-temps entre les mains des marchands.

On range parmi les Momies de la première espèce

les deux qui se trouvent dans le dispensaire de *Crusius* à Breslaw, et dont *Gryphius* a donné une description en 1662 ; ainsi que le corps de cette belle Momie qui fut ouverte à Gotha par l'apothicaire *Hertzog* en 1715, dans lequel on trouva plus de petites idoles, d'escarbots, de grenouilles (comme symbole de fertilité), de nilomètres, etc., que jamais, à ma connoissance, en ait renfermé quelque Momie que ce soit.

Mais *Hérodote*, quoique très-curieux et très-crédule historien, comme l'a qualifié un de nos plus savans et des plus judicieux antiquaires, *Hérodote* ne fait aucune mention de ces deux espèces de Momies, ni ne parle de la résine qu'on y trouve, ni du masque peint, quoiqu'il décrive expressément quels sont les tégumens peints dans les Momies éthiopiennes.

Diodore garde également le silence sur la résine et sur le masque peint, tandis que d'un autre côté il avance les assertions les plus étranges, notamment celle où il prétend que l'adresse des embaumeurs étoit telle, qu'ils étoient parvenus à conserver dans la plus grande perfection tous les traits de la figure dans les Momies ; tandis que, dans les deux espèces dont nous venons de faire mention, la face est généralement couverte d'étoffe de coton à-peu-près de l'épaisseur de la main (1).

Quoique ces deux historiens eussent été en Egypte, il est probable que tout ce qu'ils nous rapportent n'est fondé que sur des oui-dire ; car, d'un autre

(1) Cette observation a déjà été faite par Middleton, L. 100.

côté, il y auroit trop de paradoxe à assurer que toutes les Momies qui sont en notre possession sont postérieures au temps où écrivoit Diodore, ou qu'aucunes de celles dont *Hérodote* et lui nous ont donné la description, ne sont parvenues jusqu'à nous. Le comte de Caylus pense au contraire qu'aucune Momie n'est postérieure à la conquête de l'Égypte par les Romains, c'est-à-dire, vers le temps de Diodore ; en cela, il s'est évidemment trompé, car nous apprenons de St. Augustin même ( c'est-à-dire, vers le commencement du cinquième siècle ), que jamais l'on n'avoit fait de plus petites Momies en Égypte que de son temps (1). Mais parmi celles dont nous sommes aujourd'hui en possession, et particulièrement celles de la première espèce, qui sont entièrement enduites de résine, il en est beaucoup qu'on présume avec raison n'être pas d'une antiquité très-reculée : ce qui se prouve facilement par la manière dont sont traitées ou travaillées les petites idoles qu'elles renferment.

Au moins on peut croire, sans craindre de se tromper, que, parmi les Momies que nous possédons, celles qui offrent des différences frappantes, soit dans la manière dont elles ont été préparées, soit dans la structure qui les caractérise, ne sont pas d'une antiquité au-dessus de mille ans.

Il seroit à désirer, cependant, que nous eussions une méthode certaine pour déterminer avec exactitude l'âge précis de chaque Momie qui tomberoit entre nos mains ; mais il ne faut pas s'attendre à y par-

(1) August. serm. 361. ( Oper. t. V, p. 281 ).

venir , sans remplir avant les deux conditions suivantes :

La première seroit d'en déterminer le plus exactement possible les différenc. s frappantes , ainsi que la structure des monumens qui caractérisent d'une manière si évidente les diverses nations de l'Égypte ; il faudroit en même temps qu'on déterminât les siècles qui produisirent ces monumens et les causes notables de leur variété.

La seconde consisteroit dans un examen soigneux , et éclairé , des formes particulières de plusieurs crânes de Momies , et d'en faire un objet curieux de comparaison avec les monumens dont nous venons de parler.

Je crois que ce seroit là le plus sûr moyen de résoudre le problème , avec d'autant plus de raison qu'il faut bien se persuader que , d'après ce qu'on vient d'observer sur les restaurations frauduleuses , nous ne devons pas nous attendre à tirer des renseignemens précis et exacts de la contexture des légumens peints que nous trouvons dans les Momies que nous avons occasion d'examiner.

Nous ne devons pas non plus espérer de tirer plus de lumières des figures sculptées ou peintes qu'on trouve sur les sarcophages , que de ce qui est contenu dans les Momies qu'on fait parvenir en Europe. *Maillet* , qui , il y a environ 60 à 70 ans , découvrit les fraudes que les Arabes faisoient dans les Momies qu'ils exposoient en vente , assure que , lorsqu'ils visitent les tombeaux , ils sont dans l'usage de mettre en pièces les Momies dont les sarcophages ont le plus

d'ap  
des  
des  
flexi  
com  
La  
que  
très-  
de m  
l'Ég  
ulté  
Q  
parm  
que c  
crâne  
monu  
vant,  
de sav  
l'auto  
encore  
kelma  
sur l'  
buer a  
caract  
défini  
que pe  
(1) T  
(2) D  
10 , et  
(3) P

d'apparence ou d'ornement, dans l'espoir d'y trouver des idoles de prix ; qu'ils les remplacent ensuite par des Momies factices et peintes (telles que les Momies flexibles dont j'ai parlé), qu'ils exposent en vente comme de véritables Momies.

La structure ostéologique des crânes des Momies que j'ai eu occasion d'examiner, est détaillée en très-grande partie dans la description que j'ai donnée de ma collection des crânes des différentes nations de l'Égypte. J'espère y joindre quelques observations ultérieures qui ne seront pas moins curieuses.

Quant au caractère national des physionomies parmi les anciens Égyptiens, je ne ferai mention ici que de ce que j'ai tiré de mes comparaisons de ces crânes avec les pièces artificielles trouvées dans les monumens égyptiens ; mais je remarquerai auparavant, qu'il m'est impossible de concevoir comment de savans écrivains, non seulement de la trempe de l'auteur des *Recherches sur les Égyptiens* (1), mais encore des antiquaires de profession, tels que Winkelmann (2) et l'écrivain qui a publié les *Recherches sur l'origine des arts de la Grèce* (3), ont pu attribuer aux monumens artificiels trouvés en Égypte, un caractère commun de physionomie nationale, et l'aient défini en peu de mots et d'une manière aussi décisive que péremptoire.

(1) Tom. I, p. 237.

(2) Dans sa Description des pierres gravées de Stosch, page 10, et autres ouvrages de cet écrivain.

(3) Tom. I, page 300.

Quant à moi, je pense que nous pouvons adopter au moins trois différences principales dans le caractère national des physionomies des anciens Egyptiens ; qui, comme toutes les variétés qui se rencontrent dans l'espèce humaine, sont souvent confondues ensemble et produisent des nuances différentes ; mais dont le véritable *archetype*, qu'on me permette de l'appeler ainsi, doit être distingué par des propriétés non équivoques auxquelles les moindres déviations dans les individus peuvent être réduites en dernière analyse, pourvu qu'elles ne s'écartent point des bornes ordinaires.

Il me paroît donc que ces trois différences de physionomies nationales peuvent se classer ainsi : 1.<sup>o</sup> celle qui convient à la caste éthiopienne ; 2.<sup>o</sup> celle qui approche de la figure des Hindoux ; 3.<sup>o</sup> la *mixte*, en ce qu'elle tient un peu des traits des deux premières.

La caste éthiopienne se distingue particulièrement par les joues élevées, par les lèvres épaisses, le nez large et épaté, et les prunelles saillantes : c'est ainsi que *Volney* nous représente les *Coptes* d'aujourd'hui (1) ; et parmi les meilleures figures données par *Norden*, où l'on retrouve les mêmes traits, on doit remarquer celle du sphinx. Cette description s'accorde aussi avec le passage bien connu d'Hérodote, sur l'origine des habitans de la Colchide et même des Egyptiens de son temps ; c'est sous de pareils traits que *Lucien* à Rome dépeint un jeune Egyptien (2). Voyez la planche 16, fig. 1.<sup>re</sup>

(1) Voyez son Voyage en Syrie. t. I. page 74, et les Ruines, page 336.

(2) *Navigium S. Vota* c. 2. ( *Oper.* tom. 3. p. 248 ).





L  
de c  
s'en  
num  
sont  
des s  
nez e  
sont  
grèle

**P**

cette  
yeux  
le de  
*Leth*  
et qu  
sembl  
des E  
tout e  
nent d

La  
Egypt  
des de  
chose  
modifi  
locales  
Elle e

(1) L'  
que cet  
dessima

(2) Co  
des Judi

La seconde, ou la caste Hindou, diffère entièrement de celle dont nous venons de parler, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant attentivement les momumens égyptiens. Les physionomies de cette caste sont caractérisées par un nez allongé et mince, par des sourcils longs et déliés qui partent du haut du nez et s'étendent vers les tempes, par les oreilles qui sont placées au haut de la tête (1), et par un corps grêle et court, monté sur de hautes jambes (2).

Pour donner une idée de la forme qui caractérise cette caste, je me contenterai de mettre sous les yeux du lecteur la tête de femme qui est peinte sur le derrière du sarcophage de la Momie du capitaine *Lethieullier*, qui se trouve au musée britannique, et qui fut gravée par *Vertue* : elle est parfaitement semblable à la physionomie nationale et particulière des Hindoux que nous retrouvons si souvent, surtout en Angleterre, dans les peintures qui nous viennent des Indes. (Voyez fig. 2).

La troisième espèce de physionomie dans les Egyptiens, n'est semblable particulièrement à aucune des deux précédentes, mais paroît tenir quelque chose de l'une et de l'autre, et peut-être doit-elle les modifications qu'on y remarque, à des circonstances locales produites par un long séjour en pays étranger. Elle est caractérisée par un aspect grossier, des joues

(1) L'auteur des *Recherches sur les Egyptiens* a cru bonnement que cette configuration des oreilles n'étoit qu'une erreur des dessinateurs.

(2) Comparer cette description avec celle qu'Arrian nous fait des Indiens. *Res. Indicar.* L. p. 542.

flasques, un menton très-court, de grands yeux saillans, et les proportions qui dénotent une personne dans l'embonpoint : cette dernière physionomie est celle qu'il faut s'attendre à trouver le plus fréquemment dans les Momies. (Voyez fig. 3).

J'ai pensé que cette courte digression ne seroit pas hors de propos, en ce que d'un côté, non seulement elle peut, quant à l'histoire, jeter beaucoup de jour sur l'origine et l'extraction des nations qui ont été transportées en Egypte, et comprises sous la dénomination générale d'Egyptiens, mais encore déterminer quel a été à différentes époques le progrès des arts chez les anciens Egyptiens, sur lesquels nous n'avons que des notions très-imparfaites ; de l'autre, elle peut rectifier plusieurs erreurs de faits, avec d'autant plus de raison, qu'il est des auteurs très-recommandables qui nous ont donné pour des têtes égyptiennes vraiment nationales, les figures les plus étranges et qui y avoient le moins de rapport ; tel, par exemple, est le masque peint qui se trouve gravé dans le trésor de *Beger*. *Brandenb.* tome 3, page 402. C'est une figure pitoyable, sans aucune espèce de caractère, et que cependant *Winckelmann* donne comme la forme la plus vraie et qui caractérise mieux la figure des anciens Egyptiens, que lui, comme bien d'autres, soutiennent être parfaitement semblable à celle des Chinois ; assertion qui m'a toujours paru invraisemblable et dénuée de vérité, sur-tout depuis que j'ai eu occasion de voir une vingtaine de Chinois à Amsterdam, et beaucoup d'anciens monumens à Londres, au musée britannique sur-tout, et dans

les cabinets  
marqu  
En  
de l'es  
case,  
piens,  
peuver  
l'Ethio  
que du  
Qua  
prépar  
servat  
qu'on  
Momie  
Je c  
les a pr  
brions  
Momie  
de celle  
collecti  
jusqu'à  
et où j'  
On n  
été env  
dans d  
Les des  
dans au  
de petit  
(1) Vo  
adi univ  
page. 2.

les cabinets de MM. Townley et Knight, et chez le marquis de Lansdown.

En adoptant, avec les naturalistes, cinq variétés de l'espèce humaine savoir ; 1.<sup>o</sup> les habitans du Caucase, 2.<sup>o</sup> les Mongols, 3.<sup>o</sup> les Malais, 4.<sup>o</sup> les Ethiopiens, 5.<sup>o</sup> les Américains, je pense que les Egyptiens peuvent être places entre l'habitant du Caucase et l'Ethiopien, mais qu'il ne diffère d'aucun plus que du Mongol, dont le Chinois emprunte les traits.

Quant à ce qui concerne les corps d'Egyptiens préparés en Momies, je finirai par quelques observations sur ce qu'il y a de plus probable sur le but qu'on se proposoit dans la préparation des petites Momies qui ont donné lieu à cette dissertation.

Je crois que c'est à tort que pendant long-temps on les a prises toutes pour des Momies d'enfans ou d'embryons (1). Quelques unes ne sont réellement que des Momies d'ibis, telle que celle de M. Lettsom et une de celles du musée britannique, comprises dans la collection Hamiltonienne qui, étoit restée ouverte jusqu'à l'époque où il m'a permis de l'examiner, et où j'ai trouvé un bec d'ibis et d'autres os d'oiseaux.

On n'ignore point que ces oiseaux sacrés, après avoir été enveloppés de bandages de coton, étoient placés dans des urnes de terre et déposés dans les catacombes destinées aux ibis; quelquefois ils n'étoient mis dans aucune urne, mais seulement préparés en forme de petites Momies semblables à nos poupées : la tête

(1) Voyez, par exemple, *Dyrenes historie og Dike-Samlingen udi universitetets natur-theater*, de M. Thr. Brunnich, tom. I, page. 2.

et le bec étoient projetés dans la situation où est un oiseau qui regarde en l'air. Une de ces sortes de Momies a été dessinée par le comte de Caylus ; quelquefois aussi l'oiseau en entier étoit enveloppé en forme de poupée, et la tête couverte d'un masque, comme si c'eût été une Momie humaine.

Mais comme les deux autres, c'est-à-dire celle du docteur *Garthshore* et celle de la collection *Sloanienne*, étoient, pour la partie extérieure, parfaitement semblables à celle dont j'ai parlé plus haut, j'ai conjecturé (car dans le manque total de renseignements sur les petites Momies des anciens, nous sommes obligés de nous en tenir aux conjectures) que ceux qui préparoient les Momies qu'ils se proposoient de mettre en vente, pour s'éviter l'embarras en préparant celles des oiseaux, prenoient un os ou quelque partie solide des Momies qui étoient délabrées, ou même ce qui se présenteoit sous leur main, et les arrangeoient comme des Momies d'ibis, et les mettoient en vente.

Quiconque se rappelle dans quel mépris étoient tombés les prêtres égyptiens, du temps même de Strabon, et combien l'ancien culte de l'Égypte étoit en discredit, ne pensera pas que cette conjecture soit hasardée ou dénuée de probabilité.

Mais ne devons-nous pas plutôt considérer cette espèce de poupées comme le *memento mori* que les Égyptiens avoient coutume de placer près de leur table lorsqu'ils prenoient leur repas et même dans leurs festins ? Hérodote fait mention de petites images de bois qui servoient à cet usage, et je me souviens que j'en ai vu de semblables au musée britannique.

Lucien rapporte, comme témoin oculaire, que de son temps on avoit coutume, parmi les Egyptiens, de placer à table même des corps morts. Il est aisé de concevoir comment, durant un intervalle de près de sept cents ans, et avant qu'on pensât à substituer la représentation à l'image réelle qu'offroit cette pratique dégoûtante, les petites Momies furent préparées pour remplir cet objet.

L'auteur des *Recherches sur les Égyptiens* semble ne vouloir point admettre que de vraies Momies étoient introduites à leur table; mais son doute ne me paroît pas mieux fondé que l'assertion contraire d'un des plus célèbres médecins du siècle dernier, *Casp. Hoffman*, qui, dans son ouvrage vraiment élémentaire *De medicamentis officinalibus*, à l'article des Momies d'Égypte, rapporte gravement que dans la Basse-Saxe il ne se faisoit aucun festin sans qu'on y introduisît une Momie (1). Cet étrange *quiproquo*, qui confond une Momie d'Égypte avec une espèce de bière forte qu'on fabrique dans les états de Brunswick, est cependant un fait que plusieurs écrivains modernes qui ont parlé des Momies, ont copié sans examen et ont inséré dans leurs ouvrages avec une espèce de confiance. P. C.

(1) P. 642. *A Saxonibus audivi, nullum apud ipsos convivium transigi posse, sine Mummiei, uti appellant. Ita olim sine lasere, et hodie Indi sine assa fetida nihil comedunt. Hinc, qui in Egyptum eunt afferre secum solent talia cadavera.*

---

---

# TABLE DES ARTICLES.

---

## SCIENCES ET ARTS.

**P**HILOSOPHICAL Transactions of the royal society of  
London, for the year 1793 et 1794. page 145 - 296

### A S T R O N O M I E.

Histoire de l'Astronomie pour l'année 1794, par Jérôme  
Lalande. . . . . 1

### A R T M I L I T A I R E.

L'art défensif supérieur à l'offensif, par le citoyen  
Montalembert. . . . . 158

### N A V I G A T I O N.

Note sur le voyage d'Entrecasteaux, par Jérôme La-  
lande. . . . . 163

Notice sur les dernières découvertes nautiques des Es-  
pagnols. . . . . 301

### N A V I G A T I O N I N T É R I E U R E.

Voyage pittoresque sur une partie du Rhône, réputée  
non navigable, par Boissel. . . . . 167

### H I S T O I R E N A T U R E L L E.

Lettre de Jean Macé à Aubin - Louis Millin, sur les  
productions naturelles de l'Isle de France. . . . . 312

### G É O L O G I E.

Théorie de la terre, par Lamétherie. . . . . 438

### M I N É R A L O G I E.

Exposé de la nouvelle méthode minéralogique de Deodat  
Dolomieu. . . . . 35

Caractère extérieur des minéraux, par Werner. . . . . 565

## L I T H O L O G I E.

- Mémoires sur les pierres figurées et principalement sur la pierre de Florence , par Daubenton. . . . . 38  
 Fossilia Ægyptiaca Musæi Borgiani Velletris. . . . . 287  
 Lettre de Deodat Dolomieu , aux auteurs du Magazin , à l'occasion de l'ouvrage précédent. . . . . 437

## B O T A N I Q U E.

- Floræ Friburgensis specimen plantas cryptogamicas præsertim subterraneas exhibens , autore Francisco-Alexandro Humbold. . . . . 444

## M A M M A L O G I E.

- Observations sur le Rhinocéros bicorne , par Geoffroy et Cuvier. . . . . 326

## I C H T H Y O L O G I E.

- Discours préliminaire du cours d'Ichthyologie , par Lacepède. . . . . 445

## E N T O M O L O G I E.

- Description de deux espèces nouvelles d'insectes , par Cuvier. . . . . 205

## P H Y S I Q U E.

- Essai récent de l'artillerie Danoise , pour rompre la glace sur l'eau de la mer . . . . . 202

## M É T É O R O L O G I E.

- Mémoire sur le froid du dernier hiver , par Jérôme Lalande. . . . . 305

## P H Y S I O L O G I E.

- Hallers Grundriss der physiologie. . . . . 430

## A N A T O M I E.

- Rapport au bureau de consultation des arts et métiers sur les pièces anatomiques de Laumonier , par Halley et Desault. . . . . 457

CHIRURGIE.

Traité de la médecine opératoire, par Lassus. . . . . 207

ARTS CHIMIQUES.

Rapport sur la fabrication des savons, par Darcet, Pelletier et Lelièvre. . . . . 45. 169

Philosophie Chimique de Fourcroy, par Van Mons. . . . . 564

ARTS ET MÉTIERS.

Rapport de Bettinelli et de Jean-Séraphin Volta, sur la méthode de filer la soie à froid. . . . . 467

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Moyen de conserver les pommes de terre, par le citoyen Costel . . . . . 465

PHILOSOPHIE.

Notes de la main de J. J. Rousseau sur un exemplaire du livre de l'Esprit, par Helvétius. . . . . 329

STATISTIQUE.

Statistik Beskrivelse af de vornemste Europeiske Staater. Ved J. F. Schlegel, 1780, tom. I. . . . . 286

Questions d'Economie politique, par Volney . . . . . 352

Essai sur la Législation et la Politique des Romains. . . . . 342

HISTOIRE.

Cours d'Histoire, par Volney . . . . . 472

A. Full and impartial history of the Campaign from the Beginning of january 1794, to the present time. . . . . 139

The new annual register, for the year 1793 . . . . . 139

Histoire de la décadence de l'Empire Romain par Gibbon. 565

Die Spanier in Peru und Mexico, von Julius Soden. . . . . 568

GÉOGRAPHIE.

Note sur la Nouvelle-Guinée, par Barbié du Bocage. 526

Modèles de signes géographiques. . . . . 140

VOYAGES.

Voyage en Auvergne, par Legrand . . . . . 56

- Letters during the course of a tour through Germany ,  
Switzerland and Italy , in the years 1791 and 1792. 140  
Reize van Seeland over de Kaap de goede Hoop J. S. Sta-  
vorinus. . . . . 569

## B I O G R A P H I E.

- Notice sur Josué Reynolds. . . . . 70  
Notice sur la vie et les ouvrages de Robert Strange. . . 220  
Notice sur Philippe-Jean Muller , professeur de théo-  
logie dans l'université de Strasbourg. . . . . 380  
Notice sur la vie et sur les écrits de Charles Bonnet. . 489

## A R C H Æ O G R A P H I E.

- Introduction à la connoissance des monumens de l'antiquité,  
par Oberlin . . . . . 382  
Indian antiquities , by Th. Maurice . . . . . 429  
Ouverture d'une momie , par Blumenbach . . . . . 505

## N U M I S M A T I Q U E.

- Olai Gerhardi Tychsen introductio in rem numariam  
Muhammedanorum. . . . . 229

## G R A M M A I R E.

- Grammaire à l'usage d'une jeune personne , par Panc-  
kouke . . . . . 570

## H I S T O I R E L I T T É R A I R E.

- Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit  
humain , par Condorcet . . . . . 86  
Notice sur la chronique de Pierre d'Andelo , par Oberlin. 216  
Lettre de Faujas et Thouin , sur le dernier envoi fait à  
Paris d'objets de sciences et arts. . . . . 362  
Annuaire du Lycée des arts. . . . . 141  
Rapport sur la mission dans la Belgique , de Leblond et  
de Wailly . . . . . 284  
Nomination des professeurs pour les écoles centrales de  
Paris . . . . . 284  
Distribution de récompenses aux sayans , aux gens de

*Table des articles.* 575

lettres et aux artistes . . . . . 285  
Séance publique du Lycée des arts . . . . . 138  
Société royale des sciences à Copenhague . . . . . 136  
Décret de la Convention nationale, sur l'ouvrage de  
Condorcet . . . . . 136

ETYMOLOGIE.

Etymologie du mot Muscadin . . . . . 531

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Rapport de Lakanal sur l'enseignement des Langues orientales. . . . . 238  
Discours de prééminence entre le Vin et la Bougie, traduit de l'arabe, par Venture . . . . . 114

LITTÉRATURE GRECQUE.

Traduction des œuvres de Xénophon, par Gail . . 535  
Æschyle de Dutheil . . . . . 136

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

Le Chien de Mélai, conte traduit de l'allemand, de Meisner . . . . . 244

LITTÉRATURE ANGLAISE.

The story of the moor of Venice, by Wolstonholme Parr. 142

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Notice sur une nouvelle édition de Gresset . . . 108

MÉLANGES.

Note sur la Conversation, par Hérault-de-Séchelles. . 124  
Essai sur la Déclamation, par le même. . . . . 396

POÉSIE.

Peinture des malheurs de la défiance, fragment d'un poëme  
manuscrit sur l'Imagination, par Delille . . . . 128  
Entrevue de César et de Cléopâtre, description de leurs  
festins, Pharsale, chant X, par Laharpe . . . . 267  
Fragment du cinquième livre de Lucrèce, sur l'origine du  
monde et de la société, par Fontanes . . . . . 527

Imitation d'Ossian , par Chénier . . . . .	535
A Virgile-Delille . . . . .	271
Epigramme de Lebrun . . . . .	431

## P O É S I E . A L L E M A N D E .

Ovids kunst zu lieben , uebersezt von Karl von Strombek.	431
--	-----

## P O É S I E A N G L A I S E .

The siege of Gibraltar . . . . .	143
----------------------------------	-----

## S P E C T A C L E S .

Pausanias , tragédie , de Trouvé . . . . .	132
Abufar , tragédie , de Ducis . . . . .	272 , 421
La Pauvre Femme , paroles de Marsollier , musique de Daleyrac . . . . .	422
Adèle et Dorsan , <i>id.</i> . . . . .	423
Le Tolérant , par Dumoustier . . . . .	425
La Supercherie par amour . . . . .	562

*Fin de la table du tome premier.*